

### 13 Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

-Existe-t-il un repérage des élèves en difficulté ?

La réponse est plutôt : « oui ». Les élèves sont évalués tout au long de leur scolarité à l'école ou au collège : évaluations locales quotidiennes et évaluations nationales régulières. Ces évaluations permettent d'identifier deux populations :

- Des élèves en difficulté « ordinaire »,
- Des élèves en difficulté « extraordinaire ».

-Comment le système éducatif prend-il en charge ces élèves ?

- La difficulté « ordinaire » : elle devrait pouvoir être traitée par la différenciation pédagogique, au sein de la classe. Toutefois,
  - la pratique de cette pédagogie différenciée paraît plus développée à l'école élémentaire, et plus simple à mettre en œuvre par un enseignant unique.
  - au long du cursus de la scolarité obligatoire, la difficulté tend à devenir de plus en plus grande et l'écart entre les élèves à se creuser.
- La difficulté « extraordinaire », elle, est prise en charge par des dispositifs spécifiques et des intervenants spécialisés : RASED et CLIS à l'école, SEGPA au collège (quand elle existe). Ces dispositifs ont le défaut de créer un risque de marginalisation ou d'exclusion. Ils paraissent trop peu nombreux et manquent de moyens de fonctionnement (aspect quantitatif).

-Existe-t-il un ou des profils d'élèves en difficulté ?

La réponse est plutôt « non », des élèves de tous les milieux peuvent être en difficulté.

Cependant il apparaît que la difficulté scolaire est souvent corrélée à une situation familiale ou sociale elle-même difficile.

Le déficit éducatif familial, quelque en soit la raison, met l'école en échec quand la communication ne peut être établie (refus de communiquer par défiance, incompréhension mutuelle, décharge de responsabilité).

L'élève ne laisse pas à l'entrée de l'école les difficultés sociales ou familiales de l'enfant.

L'école en revanche ne peut assumer seule toutes les dimensions de ces problèmes.

Il faudrait là aussi des moyens (aspect qualitatif) pour une meilleure collaboration du système scolaire avec les services sociaux ou de santé et une prise en charge globale et multidimensionnelle.

### 05 Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

-Existe-t-il des disciplines fondamentales ?

Pour les enseignants « non », pour les élèves et les parents il semble que « oui ».

En pratique, certaines disciplines semblent avoir objectivement un poids supérieur en particulier dans les procédures d'orientation.

La tendance concernant le collège aurait plutôt été de le conforter comme « petit lycée » d'enseignement général par l'intellectualisation exagérée de tous les contenus au détriment des activités manuelles, instrumentales ou expérimentales. (Disparition de l'EMT et des manipulations expérimentales).

L'ensemble des connaissances déclarées exigibles au collège apparaît trop ambitieux pour pouvoir être commun.

L'évaluation de l'acquisition de compétences par rapport à un référentiel qui existe à l'école et au lycée professionnel est mise entre parenthèse au collège.

Si la maîtrise du langage apparaît bien fondamentalement transversal, c'est en tant que langue maternelle et outil de communication.

Sur ce même terrain, la diversité des dispositifs mis en place pour l'apprentissage d'une LV1 à l'école crée des disparités entre les établissements.

-Comment l'acquisition des règles de civilité et de comportement indispensables pour une vie en commun est-elle prise en compte ?

En raison peut-être du fonctionnement plus évident sur ce terrain de la co-éducation

(parents/institution), ses résultats ne sont pas réellement évalués (carence sur les bulletins trimestriels en particulier)

## **08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?**

-Les élèves travaillent-ils trop ou pas assez ? La revendication des 35 heures les concerne-telle ?

Tous ont un travail personnel à fournir (en particulier au collège). La difficulté tient surtout au manque d'envie de travailler.

Le moteur de cette envie serait à chercher du côté du modèle et de l'exigence parentale (suivi des activités des enfants, scolaires et extra-scolaires).

Or bien des parents n'ont, soit pas le temps matériel, soit pas les moyens en termes de références scolaires pour assurer l'accompagnement du travail scolaire qui leur est, selon certains, exagérément demandé par les professionnels de l'enseignement auxquels ils n'ont pas à se substituer.

## **16 Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et professeurs et élèves ?**

-La question de la co-éducation et de l'articulation des responsabilités entre les parents, éducateurs naturels et les enseignants, professionnels de l'éducation, apparaît bien au cœur de la problématique autour de l'élève.

Les uns n'ont-ils pas tendance à attendre (demander) trop des autres et réciproquement ?

Il semble que le fossé se creuse de plus en plus au cours de la scolarité et que le sentiment d'appartenance à la communauté éducative soit de plus en plus faible de l'école vers le collège, au point que les associations représentatives des parents aient, au fur et à mesure, plus de mal à obtenir leur adhésion.

---

### **Trois priorités pour l'Ecole**

- 1** Adapter les contenus d'enseignement aux publics rencontrés.
- 2** Articuler les trois dimensions de formation : savoir / savoir-faire / savoir-être.
- 3** Restaurer une communication confiante entre parents et école.

## 1 Adapter les contenus d'enseignement aux publics rencontrés.

L'école obligatoire se doit d'enseigner et faire acquérir à tous « ce qu'il n'est pas permis d'ignorer », tout en permettant à chacun d'atteindre son meilleur niveau de performance.

Pour éviter les risques de filières ségrégatives, la modalité paraît être la poursuite de parcours diversifiés au sein d'une même institution.

Comment dépasser alors le paradoxe des multiples parcours et d'une seule évaluation chiffrée ?

Le collège doit rétablir des enseignements concrets où puissent être valorisés les élèves que l'abstraction excessive rebute.

L'excellence ne doit plus être uniforme.

L'évaluation ne devrait plus être envisagée uniquement en terme de notation, mais aussi en terme de compétences et, de plus, intégrer la dimension éducatrice et comportementale .

La liaison cycle3 / cycle d'intégration doit permettre une continuité sans rupture (plusieurs intervenants en décroisement au CM<sup>2</sup>, bivalence en 6<sup>e</sup> ?).

Le cycle central du collège doit pouvoir être envisagé en trois ans, favoriser la transdisciplinarité et la diversité des formations, pour déboucher sur une orientation réellement positive, construite sur la base d'une revalorisation des formations professionnelles et des métiers manuels.

Les rythmes scolaires doivent être repensés, en particulier pour les plus jeunes élèves (6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>).

Le travail personnel devrait pouvoir être organisé et encadré à l'intérieur de cette déjà très longue journée de temps contraint (8 heures au collège + 1 heure de transport).

## 2 Articuler savoir / savoir-faire / savoir-être.

Le socle des connaissances abstraites doit être allégé pour permettre la restauration des enseignements fondés sur des savoir-faire (éducation manuelle, manipulation expérimentale) .

La dimension éducatrice n'est pas assez prise en compte à l'école. Si elle relève, pour partie, de l'action parentale, elle doit aussi être développée à l'école, lieu premier de socialisation.

L'école ne plus aborder le savoir-être sous le seul angle de la punition en cas de manque, mais comme objet d'action éducatrice évaluée et donc valorisable.

## 3 Restaurer une communication confiante entre parents et école.

Le maintien d'une relation confiante, transparente et permanente entre les familles et l'école s'avère indispensable.

De l'école au collège, elle se délite progressivement pour n'être plus qu'épisodique et souvent liée à des situations à risques. Il est nécessaire de recréer un lien autour d'un projet éducatif commun concernant le même enfant.

Le rôle des associations représentatives doit être conforté et les moments d'échanges multipliés.

Cette relation devrait pouvoir être éventuellement médiée par des organismes et des acteurs publics extérieurs à l'école (services sociaux et de santé) pour la prise en charge des situations les plus lourdes ou complexes.